

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02579

Numéro SIREN : 483 975 538

Nom ou dénomination : FINANCIERE BSGM

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2018 sous le numéro de dépôt 9779



EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Pierre de BOUSSAC  
Sébastien CRUEGE  
Nicolas MALAUZAT  
Éric MARTAGEIX  
Valérie GELINAUD

Le présent acte  
déposé au Gre  
Tribunal de co  
de Borde

26 JUIN

**SAS FINANCIERE BSGM**

11, Chemin des Bryons

sous le N°

9779

33450 SAINT-LOUBES

**COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2017**

Comptes annuels  
I.A.G.C.  
en date du: 15 juin 2018

3 rue Pierre et Marie Curie - Parc de Chavailles - 33525 BRUGES CEDEX  
Tél. +33 (0)5 57 19 12 12 - Fax +33 (0)5 57 19 12 19 - info@sagec-experts-comptables.com  
www.sagec-experts-comptables.com

SA AU CAPITAL DE 531 000 EUROS - 300 853 793 RCS Bordeaux - APE 6920Z - N° TVA FR 59 300 853 793  
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION AQUITAINE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHE A LA CRCC DE BORDEAUX

# BILAN - ACTIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			% de l'actif	Valeurs au 31/12/16	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				3		
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	81 000	4 430	76 570			
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				92		93
Participations	2 740 900		2 740 900		2 740 000	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 821 900</b>	<b>4 430</b>	<b>2 817 470</b>	<b>94</b>	<b>2 740 000</b>	<b>93</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				3		2
Clients (3)	40 950		40 950			
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Autres créances (3)	63 043		63 043		53 235	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	68 241		68 241	2	155 724	5
Charges constatées d'avance (3)	1 579		1 579		1 445	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>173 812</b>		<b>173 812</b>	<b>6</b>	<b>210 405</b>	<b>7</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 995 712</b>	<b>4 430</b>	<b>2 991 282</b>	<b>100</b>	<b>2 950 405</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## PASSIF

	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 5 710 )	5 710		7 130	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	134 620	5	134 620	5
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		73		87
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 173 182		2 571 787	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	582 861	19	-15 995	-1
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 897 122</b>	<b>97</b>	<b>2 698 292</b>	<b>91</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 897 122</b>	<b>97</b>	<b>2 698 292</b>	<b>91</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			3	
Emprunts et dettes financières diverses (3)			226 974	8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	7 993		15 180	1
Fournisseurs, factures non parvenues	6 600		9 956	
Dettes fiscales et sociales	75 698	3		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	3 869			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>94 160</b>	<b>3</b>	<b>252 113</b>	<b>9</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 991 282</b>	<b>100</b>	<b>2 950 405</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

94 160

252 113

3

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	315 792	100			315 792	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>315 792</b>	<b>100</b>			<b>315 792</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 055	2	5 350		705	13
Autres produits	5				5	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>321 852</b>	<b>102</b>	<b>5 350</b>		<b>316 502</b>	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	43 092	14	31 360		11 732	37
Impôts, taxes et versements assimilés	4 456	1	2 464		1 992	81
Salaires et traitements	151 250	48			151 250	
Charges sociales	71 236	23	361		70 875	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 430	1			4 430	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	26				26	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>274 489</b>	<b>87</b>	<b>34 184</b>		<b>240 305</b>	<b>703</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>47 363</b>	<b>15</b>	<b>-28 834</b>		<b>76 197</b>	<b>264</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	550 000	174			550 000	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15		4 841		-4 826	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>550 015</b>	<b>174</b>	<b>4 841</b>		<b>545 174</b>	
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>550 015</b>	<b>174</b>	<b>4 841</b>		<b>545 174</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT avant Impôts</b>	<b>597 379</b>	<b>189</b>	<b>-23 993</b>		<b>621 371</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	400				400	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>400</b>				<b>400</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>400</b>				<b>400</b>	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	14 918	5	-7 998		22 916	287
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>872 268</b>	<b>276</b>	<b>10 191</b>		<b>862 076</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>289 407</b>	<b>92</b>	<b>26 186</b>		<b>263 221</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>582 861</b>	<b>185</b>	<b>-15 995</b>		<b>598 855</b>	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 2 991 282,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 582 860,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Réduction du Capital suite à la sortie de l'actionnaire Martine Gauchoux
- Signature d'un contrat de licence de marque entre la Sté Financière BSGM et la Sté ERBTP moyennant une redevance annuelle fixe de 24 000€ HT.
- Signature d'un contrat de mise à disposition de moyens informatiques et de mutualisation de ressources entre la Sté Financière BSGM et :
  - la Sté ERBTP pour un montant annuel fixe de 20 000€ HT
  - la Sté SOGEDDA pour un montant annuel fixe de 19 500 HT

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **CHANGEMENT DE MÉTHODE ET DE PRÉSENTATION**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, connu au jour de la rédaction de la présente annexe, n'affecte de façon significative la situation de la société.

## **INTÉGRATION FISCALE : SOCIÉTÉ MÈRE**

La société Financière BSGM est la tête du Groupe FINANCIERE BSGM qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le périmètre d'intégration du Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS SOGEDDA, société détenue à 100% par la SARL FINANCIERE BSGM.

Compte tenu de cette situation, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts relatives à l'Intégration Fiscale.

Le résultat fiscal du Groupe FINANCIERE BSGM s'est élevé à 281 480 € pour l'exercice 2017.

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe s'est élevé à 25 209 670 € hors taxes.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>			81 000	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		2 740 000		900	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		<b>TOTAL</b>	2 740 000		900	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	2 740 000		81 900	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			81 000	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				2 740 900	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>			2 740 900	
		<b>TOTAL GENERAL</b>			2 821 900	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ. <b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>		4 430		4 430
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et Informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 430</b>		<b>4 430</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements <b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor. <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SOGEDDA - 0 BP 24 - Aux Brions 33450 SAINT LOUBES - 47	105 000	3 671 424	100,00	228 201
4BMK - 35 Rue Xaintrailles 33000 BORDEAUX - 825073836	1 000	1 000	90,00	-12 639
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

## A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)  
 SOGEDDA - 0 BP 24 - Aux Brions 33450 SAINT LOUBES - 47120234  
 Observations  
 4BMK - 35 Rue Xaintraillles 33000 BORDEAUX - 825073836  
 Observations
- 2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				des titres comptables	des titres détenus	(7) (8)	(7) (8)					
	105 000	3 671 424	100,00	2 740 000	2 740 000	2 740 000				24 890 878	228 201	
	Bilan 2017											
	1 000	1 000	90,00	900	900	900	5 267				-12 639	
	Bilan 2017											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société, astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)										

## B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	40 950	40 950	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	1 100	1 100	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	57 443	57 443	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 500	4 500		
	Charges constatées d'avance	1 579	1 579		
<b>TOTAUX</b>			<b>105 572</b>	<b>105 572</b>	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		1 579
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 579</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	713,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	142,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	571,00	10,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 593	14 593		
Personnel & comptes rattachés	16 645	16 645		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	38 688	38 688		
Etat & Impôts sur les bénéfices	7 933	7 933		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	12 432	12 432		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 869	3 869		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>94 160</b>	<b>94 160</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600
Dettes fiscales et sociales	25 613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 919
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>34 132</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## **INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 71 945,00 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation      1,40 %

Départ volontaire à      65 ans

Rotation lente

CCN n° 3002

Le montant des indemnités de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM conformément aux possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 juillet 2000 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

La société FINANCIERE BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel auprès de :

- SMABTP pour les salariés entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

Les cotisations versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux de la société.

**FINANCIERE BSGM**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 710 euros**  
**Siège social : 11, Chemin des Brions, 33450 SAINT LOUBES**  
**483 975 538 RCS BORDEAUX**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 15 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 582 860,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	582 860,53 euros
A titre de dividendes	134 000,00 euros
Soit 1 700,00 euros par action de préférence et 181,49 euros par action ordinaire	
	-----
Le solde	448 860,53 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 622 042,27 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux à compter du jour de cette assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 64 490,32 euros (34 000 euros pour les actions de préférence et 30 490,32 euros pour les actions ordinaires), et le montant non éligible à cet abattement s'élève à 69 509,68 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes bruts	Dividende unitaire actions P (prioritaires)	Dividende unitaire actions O (ordinaires)	Montant des dividendes éligibles à la réfaction
31/12/2014	0		0	0
31/12/2015	32 400 €	1 620 €	0	32 400 €
31/12/2016	34 000 €	1 700 €	0	34 000 €

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 JUIN 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Frédéric BERTIN

**FINANCIERE B.S.G.M.**

11 Chemin des Bryons  
33450 SAINT LOUBES  
RCS BORDEAUX  
483 975 538



KPMG S.A.  
Bordeaux Aquitaine  
11 rue Archimède  
Domaine de Pelus  
33692 Mérignac cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44  
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# FINANCIERE BSGM SAS

**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017  
FINANCIERE BSGM SAS  
11 Chemin des Brions - 33450 Saint Loubès  
*Ce rapport contient 22 pages*

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.  
Bordeaux Aquitaine  
11 rue Archimède  
Domaine de Pelus  
33692 Mérignac cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44  
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80  
Site internet : www.kpmg.fr

## FINANCIERE BSGM SAS

Siège social : 11 Chemin des Brions - 33450 Saint Loubès  
Capital social : €.5.710

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de FINANCIERE BSGM SAS,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE BSGM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

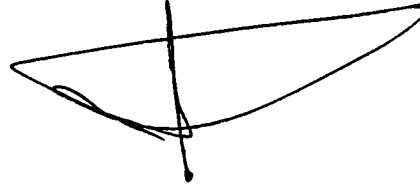
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac le 8 juin 2018

KPMG S.A.



Franck Cournut  
Associé

# BILAN - ACTIF

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

ACTIF	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif	Valeurs au 31/12/16	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles					3
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	81 000	4 430	76 570		
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					93
Participations	2 740 900		2 740 900	2 740 000	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres Immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations financières					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 821 900</b>	<b>4 430</b>	<b>2 817 470</b>	<b>2 740 000</b>	<b>93</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					2
Clients (3)	40 950		40 950		
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Autres créances (3)	63 043		63 043	53 235	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	68 241		68 241	155 724	5
Charges constatées d'avance (3)	1 579		1 579	1 445	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>173 812</b>		<b>173 812</b>	<b>210 405</b>	<b>7</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 995 712</b>	<b>4 430</b>	<b>2 991 282</b>	<b>2 950 405</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## PASSIF

	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 5 710 )	5 710		7 130	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	134 620	5	134 620	5
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		73		87
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 173 182		2 571 787	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	582 861	19	-15 995	-1
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 897 122</b>	<b>97</b>	<b>2 698 292</b>	<b>91</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 897 122</b>	<b>97</b>	<b>2 698 292</b>	<b>91</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			3	
Emprunts et dettes financières diverses (3)			226 974	8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	7 993		15 180	1
Fournisseurs, factures non parvenues	6 600		9 956	
Dettes fiscales et sociales	75 698	3		
Dettes sur Immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	3 869			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>94 160</b>	<b>3</b>	<b>252 113</b>	<b>9</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 991 282</b>	<b>100</b>	<b>2 950 405</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

94 160

252 113

3

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	315 792	100			315 792	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>315 792</b>	<b>100</b>			<b>315 792</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 055	2	5 350		705	13
Autres produits	5				5	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>321 852</b>	<b>102</b>	<b>5 350</b>		<b>316 502</b>	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	43 092	14	31 360		11 732	37
Impôts, taxes et versements assimilés	4 456	1	2 464		1 992	81
Salaires et traitements	151 250	48			151 250	
Charges sociales	71 236	23	361		70 875	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur Immobilisations : dot. aux amorts	4 430	1			4 430	
Sur Immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	26				26	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>274 489</b>	<b>87</b>	<b>34 184</b>		<b>240 305</b>	<b>703</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>47 363</b>	<b>15</b>	<b>-28 834</b>		<b>76 197</b>	<b>264</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif Immo. (3)	550 000	174			550 000	
Autres Intérêts et produits assimilés (3)	15		4 841		-4 826	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>550 015</b>	<b>174</b>	<b>4 841</b>		<b>545 174</b>	
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>550 015</b>	<b>174</b>	<b>4 841</b>		<b>545 174</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>597 379</b>	<b>189</b>	<b>-23 993</b>		<b>621 371</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	400				400	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>400</b>				<b>400</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>400</b>				<b>400</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
Impôt sur les bénéfices	14 918	5	-7 998		22 916	287
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>872 268</b>	<b>276</b>	<b>10 191</b>		<b>862 076</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>289 407</b>	<b>92</b>	<b>26 186</b>		<b>263 221</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>582 861</b>	<b>185</b>	<b>-15 995</b>		<b>598 855</b>	

(3) Dont produits concernant les entités liées  
(4) Dont Intérêts concernant les entités liées

## **ANNEXE COMPTABLE**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 2 991 282,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 582 860,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Réduction du Capital suite à la sortie de l'actionnaire Martine Gauchoux
- Signature d'un contrat de licence de marque entre la Sté Financière BSGM et la Sté ERBTP moyennant une redevance annuelle fixe de 24 000€ HT.
- Signature d'un contrat de mise à disposition de moyens informatique et de mutualisations de ressources entre la Sté Financière BSGM et :
  - la Sté ERBTP pour un montant annuel fixe de 20 000€ HT
  - la Sté SOGEDDA pour un montant annuel fixe de 19 500 HT

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **CHANGEMENT DE MÉTHODE ET DE PRÉSENTATION**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, connu au jour de la rédaction de la présente annexe, n'affecte de façon significative la situation de la société.

## **INTÉGRATION FISCALE : SOCIÉTÉ MÈRE**

La société Financière BSGM est la tête du Groupe FINANCIERE BSGM qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le périmètre d'intégration du Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS SOGEDDA, société détenue à 100% par la SARL FINANCIERE BSGM.

Compte tenu de cette situation, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts relatives à l'Intégration Fiscale.

Le résultat fiscal du Groupe FINANCIERE BSGM s'est élevé à 281 480 € pour l'exercice 2017.

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe s'est élevé à 25 209 670 € hors taxes.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>			81 000
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage Industriels				
	Autres Immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier Informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 740 000		900
	Autres titres Immobilisés				
	Prêts et autres Immobilisations financières				
	<b>TOTAL</b>		2 740 000		900
<b>TOTAL GENERAL</b>			2 740 000		81 900

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			81 000	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage Indust.					
	Autres Immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
	<b>TOTAL</b>					
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				2 740 900	
	Autres titres Immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	<b>TOTAL</b>				2 740 900	
<b>TOTAL GENERAL</b>					2 821 900	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>			
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	4 430		4 430
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels				
Autres immob corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et Informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 430</b>		<b>4 430</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. Incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SOGEDDA - 0 BP 24 - Aux Brions 33450 SAINT LOUBES - 47	105 000	3 671 424	100,00	228 201
4BMK - 35 Rue Xaintrailles 33000 BORDEAUX - 825073836	1 000	1 000	90,00	-12 639
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales										
	(+ 50% du capital détenu par la société)									
SOGEDDA - 0 BP 24 - Aux Brions 33450 SAINT LOUBES - 47120234	105 000	3 671 424	100,00	2 740 000	2 740 000			24 890 878	228 201	
	Bilan 2017									
Observations										
4BMK - 35 Rue Xaintraillies 33000 BORDEAUX - 825073836	1 000	1 000	90,00	900	900	5 267			-12 639	
	Bilan 2017									
Observations										
2. Participations										
	(10 à 50% du capital détenu par la société)									

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, Indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le précéder dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette
				Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)
				Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)
					Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)
					Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)

## Filiales et participations (1)

### B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres Immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	40 950	40 950	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres coll. publiques	1 100	1 100	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)	57 443	57 443		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 500	4 500		
	Charges constatées d'avance	1 579	1 579		
	<b>TOTAUX</b>	<b>105 572</b>	<b>105 572</b>		
Renvois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		1 579
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 579</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	713,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	142,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	571,00	10,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 593	14 593		
Personnel & comptes rattachés	16 645	16 645		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	38 688	38 688		
Etat & Impôts sur les bénéfices	7 933	7 933		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	12 432	12 432		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur Immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 869	3 869		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>94 160</b>	<b>94 160</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exer.  
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600
Dettes fiscales et sociales	25 613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 919
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>34 132</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## **INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE**

Le montant des indemnités de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM

conformément aux possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 juillet 2000 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

La société FINANCIERE BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel auprès de :

- SMABTP pour les salariés entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

Les cotisations versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux de la société.